

# La consultation gériatrique ou comment dégager du temps d'écoute et de coordination

## l'exemple du Centre de santé de Ponthierry

### Contexte :

- une municipalité qui a fait de la valorisation de son Centre de santé une de ses priorités
- zone géographique qui manque de consultations gériatriques
- proximité géographique avec un grand hôpital gériatrique disposant d'une consultation de mémoire (département voisin)
- multitude de structures proposant leurs services aux personnes âgées en perte d'autonomie, mal connues des acteurs de premier recours

### Écueils :

- activité très consomatrice en temps : une heure à 1 ½ heure de consultation + rédaction d'un compte rendu, appels téléphoniques, etc.
- rémunération insuffisante par les modes classiques : 46 € la consultation spécialisée

### Préparation (février 2012 à octobre 2013) :

- demande de subvention auprès de l'Agence régionale de santé
- négociations avec la Caisse primaire d'assurance maladie pour faire reconnaître la consultation gériatrique en tant que consultation spécialisée
- vote d'un budget municipal
- signature du contrat de salarié entre le médecin gériatre et la municipalité

### Modalités :

- plage horaire : mercredi après-midi de 14 h à 18 h pour 3 consultations d'une heure + une heure de "temps bureau"
- critères d'inclusion : personnes âgées (d'au moins 60 ans) fragiles munies d'une lettre de leur médecin traitant
- les patients sont invités à se faire accompagner par un proche

### Communication :

- présentation après prise de rendez-vous auprès de : médecins généralistes de la ville et une sélection de médecins des environs, médecin coordonnateur et cadre de santé de la maison de retraite voisine, médecins de l'unité ambulatoire de l'hôpital gériatrique, représentant local de France Alzheimer
- communication par mail auprès des membres de l'association gérontologique de la région
- présentation de la consultation gériatrique dans un article paru dans le bulletin municipal
- bouche à oreille



**La parole au...**  
**Docteur Sylvie Gunthert,**  
 Gériatre au Centre de Santé

Pour offrir un cadre sanitaire optimal aux seniors de la commune, une gériatre a récemment intégré le Centre Municipal de Santé. Elle nous présente son métier.

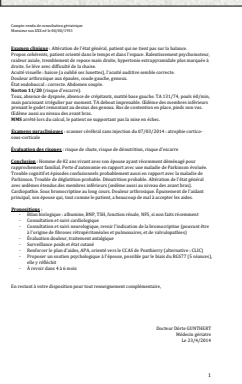
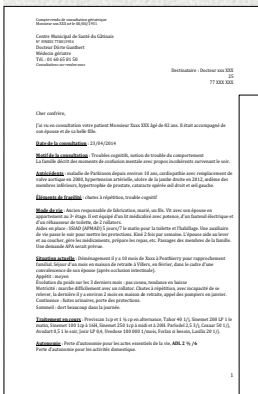
« Être médecin à 60 ans n'est pas pareil qu'être médecin à 40 ans. À 60 ans, les événements et les maladies ont saisi des tranches, des maladies chroniques se sont installées et ont souvent fragilisé le patient. Plus souvent même, on a une conscience de la complexité des situations. Une consultation chez un médecin généraliste, spécialiste des personnes âgées, dure au moins une heure.

La consultation gériatrique se fait sur demande du médecin traitant. Il est proposé aux patients de se faire accompagner par un proche. Le médecin gériatre ne s'occupe pas seulement à l'égard du patient, mais à l'égard de son proche et de sa situation familiale et sociale. Il écoute de plus, l'aspect psychologique, l'aspect nutritionnel, et s'efforce de gérer la situation.

Le médecin gériatre a des compétences particulières en ce qui concerne certaines maladies plus fréquentes chez les personnes âgées que chez les personnes plus jeunes, comme la maladie d'Alzheimer. Il connaît les établissements à visiter. Il a souvent des conseils de prévention à donner.

La consultation gériatrique a aussi vocation à aider les personnes âgées et leurs aidants à se repérer dans l'offre de soins. Car à côté des services qui leur sont connus, comme le service de soins infirmiers au domicile (SSIAD), il y a aussi des services moins connus, comme le réseau gérontologique Sud Seine-et-Marne (GSRM), les réseaux gérontologiques (GSA), les associations de jour... »

La consultation gériatrique a lieu sur rendez-vous le mercredi après-midi au Centre Municipal de Santé, Paris. 01 60 65 01 50



### La consultation gériatrique :

- évaluation gériatrique comportant une analyse de l'ordonnance, évaluation des risques (chute, dénutrition, iatrogénie, etc.)
- prescription, surtout d'intervention de paramédicaux : équipe spécialisée Alzheimer, etc.
- proposition à l'adresse des médecins généralistes : modifications de traitement, etc. par courrier +/- par téléphone
- orientation vers d'autres structures : équipe spécialisée Alzheimer, hospitalisation programmée, services sociaux, accueil de jour, réseaux, gestion de cas, etc.
- coordination, accompagnement

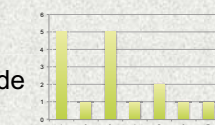
### Premier bilan à 26 consultations



Origine de la demande  
 vert - médecin traitant (10)  
 bleu – maison de retraite (6)  
 blanc – famille (6)  
 noir – autre (4)  
 (CCAS, CLIC, réseau, hôpital)



Propositions médicales  
 1 modification du traitement  
 2 imagerie 3 bilan biologique  
 4 consultation spécialisée 5 kiné



Propositions d'orientation  
 1 équipe spécialisée Alzheimer  
 2 accueil de jour  
 3 consultation mémoire  
 4 maison de retraite  
 5 SSIAD  
 6 CLIC 7 CCAS  
 8 réseau gérontologique

